

Initiatives ministérielles

n'entend pas reconduire le programme de développement économique des autochtones ni débloquer de nouveaux crédits pour compenser l'expiration de ce programme. Le gouvernement ne doit pas se contenter de rassembler différents programmes sous un nouveau nom, mais bien augmenter le budget du Programme de développement économique des autochtones de manière à favoriser, comme il affirme vouloir le faire depuis quelques semaines, l'épanouissement des nôtres.

• (1640)

Le nouveau programme doit donner de l'espoir aux autochtones en permettant aux jeunes qui poursuivent leurs études de participer pleinement à la vie nationale. Il y a eu, ces dernières semaines, assez de manifestations pour que le gouvernement revienne sur sa décision de plafonner le financement de l'éducation postsecondaire des autochtones. Les jeunes du Nord doivent pouvoir participer à la vie économique du Canada. Pour cela, il faut enrichir le programme au lieu de tout simplement le remanier.

M. Tremblay (Rosemont): Madame la Présidente, je tiens à assurer au député de Nunatsiak (M. Anawak) que le gouvernement entend élargir, comme il s'y est engagé dans le discours du Trône, le Programme de développement économique des autochtones. Les propositions relatives au futur programme découleront des consultations qui ont eu lieu entre juillet 1987 et mars 1988 avec des autochtones de toutes les régions du pays. Ces consultations populaires, qui se sont déroulées sous la houlette du groupe de travail, sont les plus poussées que le ministère ait jamais menées.

Le gouvernement a reconduit le programme jusqu'en juillet 1988. Je tiens à assurer au député qu'il respectera l'engagement qu'il a pris dans le discours du Trône qu'il le fera en consultation avec les autochtones.

M. Anawak: Madame la Présidente, si ces consultations ressemblent à celles que le gouvernement dit avoir tenues au sujet de l'éducation postsecondaire, je doute de leur efficacité. Je doute même de leur existence.

Le Programme de développement économique des autochtones a été reconduit jusqu'à la fin de juillet 1989, mais sans augmentation du budget de 345 millions de dollars.

J'ai participé, il y a quelques années, à des consultations au sujet du Programme de développement économique des autochtones. J'espère que celles-ci porteront vraiment sur les besoins des autochtones d'un océan à l'autre. Toutefois, je le répète, la plupart des consultations semblent prendre la forme de rapports qui s'échouent sur les étagères où ils amassent la poussière. J'espère que le député transmettra ce message au gouvernement qui ne cesse de prétendre qu'il porte un très grand intérêt aux autochtones et aux régions défavorisées. J'espère que le gouvernement tiendra compte de ces consultations, si, bien sûr, consultations il y a.

M. MacLellan: Madame la Présidente, je voudrais poser une question à mon collègue qui vient de décrire, avec éloquence et précision, les problèmes que vit la population du nord du Canada de nos jours. Je comprends les arguments qu'il a fait valoir et je partage aussi, en tant que député représentant le Canada atlantique, ses inquiétudes quant aux projets exacts du gouvernement.

Dans notre région, nous avons vu s'amenuiser les fonds accordés à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. On vient de nous annoncer que les fonds pour les EDER allaient aussi être réduits. Le député, lui, déclare qu'il n'existe même pas d'entente dans sa région. Le gouvernement a simplement accepté de prolonger jusqu'à la fin de juillet l'entente qui devait prendre fin, sans toutefois accorder de fonds supplémentaires. On lui sert les mêmes platitudes au sujet de l'intérêt que porte le gouvernement au nord du Canada pendant que les subventions accordées à cette région du pays diminuent au lieu d'augmenter.

Le gouvernement non seulement ne s'occupe plus du Programme de développement économique des autochtones, mais il réduit aussi les crédits affectés au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Je voudrais demander au député d'élaborer sur les répercussions que va entraîner la réduction de ces subventions. Il pourrait peut-être nous expliquer jusqu'à quel point la situation est urgente.

M. Anawak: Madame la Présidente, je remercie le député pour sa question. Bien des gens s'imaginent que le Nord est une région désolée, mais nous n'en croyons rien. C'est un territoire magnifique qu'on appelle